



[_ \(http://www.waeon.org\)](http://www.waeon.org)



[_ \(http://www.facebook.com/home.php?sk=group_220500284627229\)](http://www.facebook.com/home.php?sk=group_220500284627229)



[_ \(https://twitter.com/WAEON\)](https://twitter.com/WAEON)

ABOUT US ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/ABOUT-US/](http://www.waeon.org/about-us/))

EXECUTIVE COUNCIL ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/EXECUTIVE-COUNCIL/](http://www.waeon.org/executive-council/))

MEMBER ORGANIZATIONS ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/MEMBER-ORGANIZATIONS/](http://www.waeon.org/member-organizations/))

AFFILIATES ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/AFFILIATES/](http://www.waeon.org/affiliates/))

SECRETARIAT ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/SECRETARIAT/](http://www.waeon.org/secretariat/))

CONTACT US ([HTTP://WWW.WAEON.ORG/CONTACT-US/](http://www.waeon.org/contact-us/))

Le Compte-rendu de l'atelier tenu a Accra

Posted July 8th, 2014

Le Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE)

RAPPORT DE L'ACADÉMIE TENUE AU GHANA

INTRODUCTION

L'Académie comprend une réunion et des visites de partage à certaines parties prenantes du processus électoral. La réunion s'est tenue le 28 mai 2014 à Airport West Hotel, Accra(Ghana). Dr Franklin Oduro, le coordonnateur de la « Coalition of Domestic Elections Observers (CODEO) », a ouvert l'académie avec une allocution de bienvenue. Ensuite, il a présenté monsieur Mahama Ayariga, le ministre de l'Information et des relations avec les médias au Ghana; le conférencier invité, Monsieur Francis Oke, le chef de la division assistance électorale, Commission de la CEDEAO (Nigeria); M. Oumar Diallo, le président du ROASE et Cheikh Armiyawo Shaibu, un membre du Conseil exécutif et un représentant du ROASE au Ghana. Cheikh Armiyawo Shaibu a continué en indiquant que le thème « RÉFORMES ÉLECTORALES EN AFRIQUE DE L'OUEST: LE RÔLE DES GROUPES CITOYENS POUR L'OBSERVATION DES ELECTIONS » est louable, significatif et opportun. Il a exprimé qu'il existe un réel besoin de réformes électorales visant à renforcer les processus électoraux dans la sous-région afin de garantir l'organisation d'élections paisibles, transparentes et démocratiques. Par exemple, le Ghana a eu des élections relativement réussies. Il a également souligné quelques-unes des réalisations de CODEO en l'occurrence une bonne relation de travail avec la Commission électorale (CE). Le CODEO a eu l'occasion d'offrir aux participants quelques suggestions / conseils a travers des travaux de la CE.

Il a bon espoir que les organisations membres de ROASE qui ont de bonnes relations de travail avec des organes de gestion des élections dans leurs pays vont également les partager avec eux pour assurer l'organisation des élections pacifiques dans leurs pays respectifs. Encore, annoncé que le réseau travaille actuellement sur l'adhésion de nouveaux membres de la Gambie et du Bénin. Deux groupes du ROASE ont visité ces membres potentiels en Janvier 2014 pour évaluer leurs travaux en faveur des élections transparentes et crédibles ainsi que d'évaluer les paysages politiques des pays. Les représentants des deux groupes identifiés ont été invités mais le représentant de la Gambie avait eu des problèmes et il n'était pas présent. L'objectif de tendre la main à ces groupes dans ces pays était de rendre visible ROASE et de rassembler toutes les ressources, des idées et des énergies au sein de la sous-région afin de s'assurer que les conflits électoraux qui sont devenus récurrents dans la région sont minimisés.

En outre, le cheikh a remercié les participants pour avoir honoré l'invitation de participer à cette académie. Il a bon espoir que les représentants des pays membres pourront profiter de leur séjour au Ghana. Il a encouragé les participants à

se sentir libres de se déplacer et profiter de l'hospitalité ghanéenne en raison d'une sécurité garantie.

M. Oumar Diallo, le président de ROASE a fait quelques remarques. Il a été ravi que les membres de ROASE aient rencontré des parties prenantes de gouvernance pour discuter de questions liées aux réformes qui amélioreront l'organisation des élections dans la sous-région. Il a remercié le CODEO et le Secrétariat du ROASE pour la création de cette plate-forme comme une stratégie pour avoir des participants pour partager des idées sur le thème choisi. Il a fait remarquer que le système électoral en Afrique de l'Ouest est évidemment confronté à beaucoup de problèmes. C'est pour cette raison qu'il est important que les participants discutent du rôle des groupes de citoyens pour l'observation des élections pour une meilleure compréhension afin de se lancer dans les réformes visant à rendre les systèmes électoraux mieux aux standards internationalement reconnus. Il a donné un exemple que dans certains pays membres, les parties prenantes des élections ont des relations de collaboration comme au Ghana la Commission nationale de l'éducation civique et la Commission électorale ont des relations de travail cordiales. Cependant, on a besoin de l'amélioration.

MOTS D'INVITE SPECIALE

Le ministre a félicité le CODEO pour son travail dans la consolidation de la démocratie pour depuis plusieurs années et d'autres parties prenantes présentes telles que le Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre qui ont aidé le Ghana à faire des progrès dans ses histoires électorales. Il a apprécié la présence de représentants de la sous-région pour discuter des questions d'intérêt commun. Il a déclaré que les économies essaient de créer des différences, même si elles sont inexistantes alors il attend avec impatience le jour où toutes les barrières et les frontières artificielles – économiques et autres – seront une chose du passé dans la sous-région. Il a dit qu'il était heureux que cette académie importante a eu lieu quelques jours après la fête de la Journée Africaine. Par conséquent, il espère ce genre de rencontre et d'autres encore qui donneront l'occasion de renouveler notre engagement de plaider pour un front africain uni pour créer un système social, économique et politique commun pour nos gouvernements. Il a exhorté tous à profiter de notre espace comme un marché commun et les compétences que nous possédons à mieux explorer les ressources de notre continent.

En conséquence, l'objectif de cette académie était tout aussi important, car elle a porté sur une question cruciale dans la vie des Africains – des Élections. Il a déclaré que l'Afrique a bien fait de promouvoir la démocratie dans de nombreux pays africains et des élections périodiques sont organisées comme un moyen pour des citoyens adultes de choisir au suffrage universel des dirigeants. En outre, l'Afrique devrait être félicitée pour les progrès accomplis dans l'établissement de gouvernements démocratiques et les systèmes engagés pour la gestion des élections malgré des retardataires sur le continent. Il devrait y avoir une poursuite de l'établissement de partenariats qui permettent aux Africains d'échanger des expériences et d'apprendre des expériences de l'un et de l'autre pour améliorer divers systèmes électoraux en s'attaquant aux défis qui se posent normalement au continent.

Au Ghana, depuis très longtemps, des gouvernements ont travaillé avec les organisations de la société civile, tels le CODEO, le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), d'autres groupes qui s'impliquent dans l'observation des élections, ainsi que des bailleurs de fonds tels que le Programme de développement des Nations Unies. Le Ghana a été en mesure d'améliorer ses systèmes électoraux à un point où le système a été testé au cours des dernières élections (contestations des résultats des élections auprès de la cour). A cet effet, le peuple du Ghana est fier d'avoir progressé en tant que pays démocratique à ce jour. Sans aucun doute, le Ghana dispose d'un système électoral très crédible et fiable et un certain nombre d'institutions qui gèrent le système électoral afin de garantir des élections paisibles et crédibles.

Son excellence le ministre a fait remarquer que l'agenda pour l'académie a révélé des problèmes d'importance que chaque pays doit prendre en compte en développant son architecture électorale. Par exemple, le Ghana a subi de nombreuses réformes afin d'améliorer ses systèmes électoraux. Il a détaillé un certain nombre d'activités menées qui ont conduit à des progrès accomplis. Ceux-ci sont en mouvement à partir :

- des urnes opaques pour les transparentes ;
- des systèmes manuels ordinaires de s'inscrire (qui ne pouvait pas garantir l'éradication de l'enregistrement multiple / vote) où une personne a la possibilité de s'inscrire plus d'une fois aux systèmes de cartes-photos d'identité.

Le plus grand défi auquel fait face le pays actuellement est l'inscription des mineurs (ceux qui n'ont pas 18 ans). La CE a pris des mesures pour nettoyer le système, mais plus de travail doit être fait pour s'assurer que seules les person-

nes qui ont 18 ans et plus s'inscrivent. Par exemple, la CE se référant aux données / informations personnelles fournies par les citoyens lors de la première inscription à l'école, l'inscription biométrique fait sous le régime d'assurance santé nationale et d'autres organismes qui ont des données sur l'état civil des citoyens.

En outre, monsieur Ayariga a déclaré que des activités d'observation pré-électorale sont tout aussi importantes que les élections parce qu'elles améliorent la crédibilité du processus électoral. Il a encouragé les participants à suivre la phase pré-électorale.

Enfin, il a remercié tous les participants en leur souhaitant la bienvenue au nom du gouvernement et les pria de collaborer au-delà de la salle de conférence.

Communication 2

RENFORCEMENT DE L'INTEGRITE ELECTORALE EN AFRIQUE DE L'OUEST : LE ROLE DES GROUPES D'OBSERVATEURS CITOYENS.

Le conférencier invité, Monsieur Francis Oke, le chef de la division assistance électorale, Commission de la CEDEAO (Nigeria) a fait un exposé sur le renforcement de l'intégrité électorale en Afrique de l'Ouest: Le rôle des groupes d'observateurs citoyens. Dans sa présentation, il a encouragé les organisations membres du ROASE à tirer partie de la mission de ROASE afin d'avoir un impact dans la sous-région. Il a félicité le réseau pour ses réalisations en particulier les rôles que ses organisations membres ont joués dans leurs différents pays.

Il a commencé par indiquer que l'intégrité est un concept difficile à définir mais une composante indispensable du système de démocratie et de bonne gouvernance. L'intégrité électorale implique aussi bien une attitude éthique et un système institutionnel légal qui promeut et respecte les élections libres et transparentes. Ce système peut varier selon le contexte social et politique de chaque pays, mais les objectifs de base sont les mêmes. Par exemple, les acteurs politiques qui veulent faire la compétition dans le processus électoral sont à même de le faire sur une base équitable, les électeurs votent librement pour le candidat de leur choix et les parties de leur choix et en assurant que le résultat des élections reflètent effectivement l'expression de leur vote.

Il a souligné les facteurs suivants qui assurent l'intégrité de l'élection.

- Respect des principes de démocratie électorale. Par exemple, le principe d'égalité des citoyens.
- Institution d'un code de conduite pour les candidats politiques et leurs parti-

sans.

- Elaboration des lois électorales et explicites.
- renforcement continu des capacités des agents électoraux.
- La transparence dans le processus électoral.

En outre, il a rappelé que des missions d'observation domestiques contribuent à l'intégrité du processus électoral. C'est parce que la sous-région a connu des conflits électoraux prolongés entre autres de sorte qu'il est très prudent pour les organisations gouvernementales et non gouvernementales à investir dans les processus d'observation des élections. Quelques exemples sont l'adoption des instruments régionaux, continentaux et universelles pour de telles activités. Le protocole additionnel de la CEDEAO, la charte africaine des droits de l'homme sur la démocratie et la bonne gouvernance, la déclaration de Bamako pour la Francophonie. Concernant le protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, il impose à la CEDEAO d'assister tout Etat membre organisant les élections. De plus la CEDEAO devrait déployer une mission pré-électorale afin d'évaluer l'état de préparation des élections avant d'envoyer une mission d'observation qui a pour but de suivre tout le déroulement du processus électoral et de faire une déclaration sur la qualité de ce processus.

Cependant, la limite de cette opération est que d'abord le processus demande de déployer des observateurs 48 heures à l'avance ce qui n'est pas du tout suffisant. Le nombre d'observateurs reste très limité pour des raisons de coûts. En outre, les observateurs déployés n'ont aucune notion de l'opération d'observation des élections et ne vont pas dans tous les bureaux de vote, mais seulement ceux de l'échantillon. Enfin, les observateurs quittent le pays au plus deux jours après les élections.

En outre, sur le plan domestique, plusieurs groupes ont fait leur preuve dans cette opération et ont joué un rôle de premier rang dans la résolution de conflits liés aux élections: par exemple, le réseau des ONG pour des élections pacifiques et transparentes au Bénin, National Election Watch en Sierra Leone, la Coalition Of Domestic Election Observers au Ghana, le groupe de l'institut de Gorée au Sénégal, et d'autres au Nigeria. Afin d'assurer l'intégrité du processus électoral, des groupes d'observateurs électoraux nationaux doivent observer des phases préélectorales, électorales et postélectorales.

Il est assez regrettable que les observateurs électoraux nationaux soient confrontés à un certain nombre de défis. En particulier dans les pays de la région lusophone (le Cap-Vert et la Guinée-Bissau), l'observation des élections n'est pas légalement autorisée. Personne n'est neutre, les organisations de la société civile se transforment en parti politique et animent des meetings politiques, et elles sont surtout limitées dans la capacité financière et ont de sérieuses difficultés pour mobiliser les ressources financières nécessaires pour accomplir leur mission. Pendant les dernières élections en Guinée-Bissau, les groupes citoyens d'observation ont déployés 400 observateurs.

M. Francis Oke a conclu la présentation en recommandant la nécessité d'avoir une collaboration entre des groupes d'observation électorale nationaux et des missions d'observateurs internationales en ces temps contemporains. C'est parce que les observateurs détiennent beaucoup d'information et d'expertise que des groupes internationaux, car ils ne couvrent qu'une petite partie du territoire dans leurs activités d'observation des élections.

Cette séance s'est terminée par des questions par rapport à ce que pense M. Oke sur la relation entre des missions d'observation de la CEDEAO et de l'UA, des méthodes normalisées de la CEDEAO pour l'observation électorale, les rôles de la CEDEAO pour assurer la collaboration entre les missions internationales et les observateurs nationaux.

En ce qui concerne la relation entre la CEDEAO et l'UA, M. Oke a indiqué que dans une large mesure les deux institutions sont parallèles et ils déploient leurs missions en cas de besoin. Toutefois, la CEDEAO est un organisme sous-régional tandis que l'UA est régionale et les institutions fonctionnent différemment. Il a également déclaré que les méthodes communes sont suivies en cas de besoin. Il n'y a pas beaucoup de collaboration entre les missions internationales et les observateurs nationaux, mais les pratiques conformes pourraient être adoptées.

Communication 3

Comprendre les enjeux de la réforme dans toutes les phases électorales

M. Sulley Amadu, commissaire électoral adjoint pour les opérations (Ghana) a fait un exposé détaillé sur «Comprendre les enjeux de la réforme dans toutes les phases électorales». Il a détaillé sa présentation en cinq phases comme suit:

1. Cycles électoraux vis-à-vis des réformes électorales
2. Réformes depuis 1992

3. Réformes recommandées par les juges de la Cour suprême et d'autres parties prenantes (OSC, partis politiques, citoyens)
4. Activités de l'organisme de gestion des élections et la voie à suivre
5. Elections imminentes au niveau local et les défis associés.

Cycles électoraux vis-à-vis des réformes électorales

Chaque cycle électoral a trois activités. Ce sont les activités pré-électorales, électorales et postélectorales. Les activités pré-électorales impliquent la préparation du programme d'action comprenant la délimitation des circonscriptions électorales ou circonscriptions; mise à jour de la liste des électeurs, l'inscription des acteurs politiques, les activités liées à la campagne parmi d'autres. La phase de l'élection comprend des activités du jour du scrutin, comme le vote, le dépouillement et la compilation, le transfert de voix et la déclaration des résultats. Les actions relatives à la phase postélectorales consiste mener une analyse SWOT sur des processus entiers de l'organisation des élections. Tout cela est bien conceptualisé par l'évaluation des lois électorales.

Les sources des lois électorales sont la Constitution du Ghana de 1992, des Actes du député et des législations subsidiaires. La Constitution de 1992 contient plusieurs dispositions sur les activités électorales au Ghana. Par exemple, l'article 51 habilitant la Commission électorale (CE) à prendre des mesures réglementaires. Les articles 47 et 48 précisent que la CE peut évaluer les circonscriptions électorales chaque sept ans après les dernières élections ou si un recensement a été effectué avant les prochaines élections.

Instrument constitutionnelle (CI) 72 sur les questions électorales a été adopté par le parlement après la modification en 2012 du CI 12. Aux termes de CI 12, l'admissibilité des électeurs n'a pas été contestée, mais le CI 72 donne l'occasion pour la preuve de l'éligibilité des électeurs. Par exemple, grâce à des informations sur la scolarisation d'un électeur. En absence de toute forme d'identité, deux garants doivent signer le formulaire de la caution et chaque garant ne peut pas signer pour plus de cinq personnes. En outre, le CI 75 a été adoptée en Août 2012 pour remplacer CI 15. Elle est centrée sur les questions relatives à la conduite des élections et des résultats des élections. Par exemple, n'importe qui n'est pas heureux avec les résultats publiés au Journal officiel sur des législatives peut les contester à la Cour Haute dans les 21 jours. Pour les présidentielles, le lieu de demander réparation est la Cour suprême.

Réformes depuis 1992

Le commissaire a déclaré que la CE a entrepris plusieurs activités de réforme. Cela se produit après chaque élection pour assurer l'amélioration des élections dans l'avenir. Ci-dessous sont quelques-unes des mesures que la CE a prises en vue d'organisation des élections au Ghana.

- La CE fonctionne en permanence avec la Coalition consultative interpartis (IPAC). Il y a la Coalition consultative régionale interpartis (RIPAC) qui ne dispose pas d'une base légale, mais elle est si puissante. La CE les engage ainsi dans ses activités.
- des cartes d'identité de la photo pour les élections de 2000
- des cartes d'identité de la photo pour tous les électeurs base sur la modification de l'instrument législatif (LI) 57 à CI 15 de mettre des photos d'électeurs sur la liste des électeurs.
- Présence de représentants des partis au centre d'inscription ainsi que les bureaux de vote
- urnes transparentes avec beaucoup de volume
- inscription des électeurs biométrique pour éliminer le vote multiple
- Vérification des électeurs biométriques
- Augmentation du nombre de circonscriptions – à la suite de recensement de la population.

Réformes recommandées par les juges de la Cour suprême et d'autres parties prenantes (OSC, partis politiques, citoyens)

Il ya des réformes administratives et juridiques. Les réformes administratives sont basées sur la logistique et d'autres activités de l'organisation. Les réformes juridiques seront tributaires de débats nationaux sur la façon de diviser des circonscriptions et la nécessité d'avoir un plafond / limite. Les juges de la Cour suprême comme le juge V. Dotse a demandé la personnalisation des caractéristiques de la "feuille rose" pendant l'élection. Le Feuille rose est juste une couleur du papier – donc le formulaire peut être dans n'importe quelle couleur pendant des élections, comme en 2012, il était rose. Encore une fois, le juge Atuguba a demandé la simplification de formulaire pour la déclaration des résultats. Une autre recommandation lors la requête électorale est que la CE devrait être financièrement indépendante. La capacité des gens recrutés comme des dirigeants du scrutin ou les agents des bureaux de vote doit être considéré. On doit aussi bien les former.

Activités de l'organisme de gestion des élections et la voie à suivre

La CE a rassemblé toutes les recommandations formulées par les parties prenantes des élections après les élections. Lorsque la CE termine de rassembler le document sur les activités électorales sur la base de ces recommandations, plusieurs forums seront organisés pour discuter du contenu avec toutes les parties prenantes avant de les finaliser.

Elections imminentes au niveau local (décentralisé) et les défis associés
Ces types d'élections ne sont pas partisans et elles sont organisées tous les quatre ans. Les prochaines élections locales sont prévues pour Octobre 2014, même si il ya eu des difficultés financières. La participation électorale pour ces élections est généralement faible par rapport aux élections nationales.

Sa présentation a été culminée avec la séance de questions et réponses. Les participants ont posé des questions en général sur la collaboration entre la CE, CNCE, les OSC et les médias concernant les activités électorales au Ghana. M. Sulley a indiqué qu'il existe une relation de travail cordiale avec toutes ces organisations parce que chaque organisme joue efficacement son rôle pour garantir un processus électoral réussi.

Le Rôle des groupes citoyens en matière de reformes électorales: Principes, expériences et enjeux

Cette session était consacrée au partage d'expériences entre les membres de ROASE sur les différents rôles que des groupes d'observateurs citoyens ont joué dans leurs pays. Certains des principes définis par les membres dans leurs activités sont l'impartialité, le professionnalisme, la crédibilité, l'équité et la neutralité dans des activités d'observation des élections. Par exemple, en Sierra Leone les OSC ont lancé «Campaign for Good Governance» pour sensibiliser le public, le CODEO a décidé la recherche sur la question des « bulletins nuls » après les élections de 2012 au Ghana. Puisque cela est devenu une préoccupation à la partie lésée qui a déposé un recours en contentieux à la cour contre les résultats des élections. La Guinée est en train de réformer son processus électoral, par exemple, à travers un calendrier électoral, l'éducation civique et les ressources humaines de la CE. Sur l'agenda 2013 de la réforme de la CE au Mali, les OSC ont fait des recommandations pour l'amélioration du travail de la CE.

D'autre part, les OSC ont été confrontés à un certain nombre de défis. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les OSC ont généralement été maltraité, la police a envahi leurs locaux et leurs comptes bancaires ont souvent été gelés. Pour le Bénin, les OSC ont été constamment marginalisées depuis que le processus électoral pour

les locales a été à l'arrêt. Le Niger est confronté à la corruption commise par les acteurs politiques malgré le passé politique tumultueux du pays. La session s'est terminée sur l'occasion que les participants ont eue pour apprendre et partager des expériences sous-régionales.

Le communiqué a été modifié et approuvé par tous et suivi par des mots de gratitude à l'organisme d'accueil et toutes les personnes ayant participé la conception et l'organisation du programme ainsi que la participation du président du ROASE.

Visites de Partage

Comme d'habitude après des ateliers dans les pays membres du ROASE, les membres ont eu des visites de partage le 29 mai 2014 à un certain nombre d'institutions qui s'impliquent dans des activités de gouvernance afin de se familiariser avec leurs rôles en matière de réformes électorales et de la démocratie en général et de partager leurs expériences de la sous-région. Ces établissements sont : la Commission électorale, la Commission nationale pour l'éducation civique, le Conseil national de la paix et le Citi FM.

La première visite était le Citi FM. Le Président par intérim, M. James Lahai a présenté la délégation de ROASE. Après, il a fait un bref profil de ROASE, ses activités menées à ce jour et la mission. Le gestionnaire des opérations du Citi fm a indiqué que l'établissement a couvert les étapes pré-électorales et électorales pendant des élections 2012 au Ghana. Ils avaient un programme phare appelé «Campaign Trail» dans toutes les 10 régions du Ghana afin de promouvoir la participation de la base dans les cycles électoraux. En raison de cela, le Citi FM a établi un partenariat avec le CDD-Ghana pour obtenir des données sur l'économie qui sont des sources d'information au public avant des élections. Ils ont également envoyé des observateurs formés pour observer les élections parce que c'était une priorité pour la station.

Une réunion à la Commission électorale était perspicace pour la délégation de ROASE parce ses membres ont été informés de la composition de la Commission, la nomination, la durée du mandat, des activités menées et des rôles qui sont joués pour assurer des élections paisibles, concurrentielles et crédibles. Le président a déclaré que la Commission est un organisme indépendant et n'est soumis à aucune autorité dans l'exercice de ses rôles prescrits par la Constitution, même

si elle traite des questions d'importance avec par exemple les Organisations de la Société Civile, le Comité consultatif interpartis (IPAC), les organisations à base communautaire.

Les membres de ROASE ont également visité le Conseil national de la paix (CNP) afin de se familiariser avec la gamme des activités qu'il mène en contribuant à la paix et à la sécurité au Ghana. La délégation a fait ses études sur la structure, les objectifs et la mission du CNP. Les personnels du CNP ont encouragé les membres de ROASE de faire des appels aux gouvernements pour l'établissement d'une telle institution dans leurs différents pays pour garantir la paix, la sécurité et l'équité dans leur paysage / discours politique.

Enfin, une visite à la Commission Nationale pour l'éducation civique (CNEC) a donné l'occasion aux membres de ROASE d'être informés du mandat, de la composition, de la durée du mandat de la CNEC. Aussi, la CNEC a indiqué la relation entre l'organisation et la Commission Electorale dans l'exercice de ses fonctions. La Commission a souligné l'importance d'une telle organisation dans un pays, car il est impliqué dans une éducation globale des citoyens sur les questions sociales, économiques et politiques, entre autres, afin de garantir une société ordonnée.

Annexe 1

Appel des groupes citoyens pour l'observation des élections en Afrique de l'Ouest pour un plaidoyer en faveur des réformes électorales à travers le Réseau Ouest Africain pour la surveillance des élections (ROASE)

Les membres du Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE), (une coalition de groupes citoyens non partisans d'observation de 11 pays ouest-africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Nigeria, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo) se sont réunis à Accra (Ghana), du 28 mai 2014, pour partager des expériences sur le rôle que jouent des groupes citoyens s'impliquant dans l'observation des élections en matière de réformes électorales en Afrique de l'Ouest .

Les membres du ROASE ont observé qu'en dépit du fait que la sous-région ouest africaine ait connu ces deux dernières décennies l'introduction généralisée des élections multipartites régulières et compétitives dans de nombreux Etats, la conduite de l'élection dans de nombreux pays africains a été caractérisée par beaucoup de difficultés qui ont rendu les résultats des élections contestés.

Le ROASE exhorte les parties prenantes des élections – les organes de gestion des élections, les partis politiques, les groupes citoyens impliqués dans l'observation des élections et d'autres acteurs clés des élections à combler les lacunes qui apparaissent après des compétitions électorales pour préserver la crédibilité et l'intégrité des élections dans l'avenir.

En outre, nous sommes préoccupés par les activités de réformes politiques et électorales en cours dans certains pays tels que le Ghana, le Nigeria, le Sénégal, le Togo et d'autres pays. Les membres de ROASE ont réaffirmé leur foi dans les pas marqués vers la démocratie dans leurs pays et des contributions de leurs organisations pour un meilleur aboutissement de ces réformes et décident de continuer la lutte jusqu'à ce que l'Afrique de l'Ouest ait fait l'objet d'une démocratie libre et stable.

Le ROASE appelle tous les gouvernements en Afrique de l'Ouest à faire preuve d'un plus grand engagement pour la consolidation de la démocratie dans leur pays en appliquant pleinement les principes de la Charte de l'Union africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance. En conséquence, le ROASE félicite les Etats membres de l'Union Africaine qui ont ratifié la Charte susmentionnée, notamment la Mauritanie, l'Ethiopie, la Sierra Leone, le Rwanda, le Burkina Faso, le Ghana, le Lesotho, la Zambie, l'Afrique du Sud, la Guinée, le Tchad, le Niger, la Guinée Bissau, le Nigeria, le Benin, le Togo, le Cameroun, le Malawi et le Soudan. Le ROASE encourage les pays africains qui n'ont pas encore signé et ratifié ladite Charte, à en faire une priorité.

Il invite aussi toutes les parties prenantes notamment la société civile et les parlements nationaux à relever le défi de la vulgarisation de cette Charte et celui du plaidoyer pour sa ratification et sa mise en œuvre effective.

Le ROASE veut aussi profiter de cette occasion pour encourager les peuples et le gouvernement (du Ghana, du Togo, de la Guinée, du Mali, du Burkina etc.) à travailler collectivement sur les réformes électorales nécessaires pour cimenter leur engagement en faveur des élections crédibles, la bonne gouvernance et la démocratie.

Enfin, le ROASE appelle les institutions internationales comme la CEDEAO, l'UA et l'ONU à promouvoir la nécessité et l'importance de la ratification et la mise en œuvre de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance comme un moyen de contribuer au renforcement et à la consolidation de la démocratie sur le continent.

Fait à Accra le 28 mai 2014

Oumar Diallo

Président du ROASE

© 2017 West Africa Election Observers Network.
